

SIPRI
YEARBOOK
2008

**ARMAMENTS,
DISARMAMENT AND
INTERNATIONAL
SECURITY**

Résumé en français



Le SIPRI et le SIPRI Yearbook

L'Institut International de Recherche sur la Paix de Stockholm (SIPRI) est un institut indépendant de recherche sur les conflits et la paix qui porte une attention particulière aux problématiques liées au contrôle des armements et au désarmement. Le SIPRI a été créé en 1966 afin de commémorer 150 ans de paix continue en Suède. La recherche est conduite au SIPRI par une équipe de recherche internationale.

Le SIPRI Yearbook a été publié pour la première fois en 1969 et en est à sa 39^{ème} édition. Le *SIPRI Yearbook 2008* contient une combinaison de données originales dans des domaines comme les dépenses militaires, les transferts d'armes internationaux, la production d'armements, les forces nucléaires, les conflits armés majeurs et les opérations multilatérales de maintien de la paix, et d'analyses sur les aspects importants du contrôle des armements, de la paix et de la sécurité internationale. Le Yearbook est écrit par des chercheurs du SIPRI et des experts externes.

Ce résumé présente le contenu du *SIPRI Yearbook 2008* et fournit des exemples de données et informations dans son appendice et ses annexes.



Dirigé par Pascal Boniface, depuis sa création en 1990, l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS) est un centre de recherche indépendant sur les questions internationales et stratégiques et se veut un lieu de dialogue et de réflexion entre tous ceux qui composent la communauté stratégique : spécialistes venus d'horizons professionnels et philosophiques différents, responsables politiques, hauts fonctionnaires, industriels, militaires, experts et universitaires.

Ses travaux de recherche poursuivent autant des objectifs scientifiques – à travers les publications de ses chercheurs dans des revues ou ouvrages spécialisés – qu'opérationnels, l'IRIS étant consulté tant par les ministères et les parlementaires que par les grandes entreprises et les médias français et étrangers. L'Institut compte actuellement une trentaine de collaborateurs, permanents ou occasionnels, spécialistes de zones géographiques ou de sujets stratégiques transversaux.

Au-delà des publications individuelles de ses chercheurs, l'IRIS publie l'Année stratégique, et la revue trimestrielle *La Revue internationale et stratégique*.

© SIPRI 2008

Imprimé en Suède par Elanders

Traduit de l'anglais par Barthélémy Courmont et Bastien Nivet, chercheur et chercheur associé à l'IRIS.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction. Un appel au contrôle des armements	2
--------------------------------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE: SÉCURITÉ ET CONFLITS

Chapitre 1. Relations et institutions de sécurité euro-atlantiques	3
Chapitre 2. Tendances des conflits armés	4
Appendice 2C. L'approche « sécurité humaine » de la violence directe et structurelle	6
Chapitre 3. Planifier et déployer des opérations de maintien de la paix	7
Chapitre 4. Intégrer la question du genre dans la réforme du secteur de la sécurité post-conflit	9

SECONDE PARTIE: DÉPENSES MILITAIRES ET ARMEMENTS

Chapitre 5. Dépenses militaires	10
Chapitre 6. Production d'armements	12
Chapitre 7. Transferts d'armes internationaux	14

TROISIÈME PARTIE: NON-PROLIFÉRATION, CONTRÔLE DES ARMEMENTS ET DÉSARMEMENT

Chapitre 8. Armes nucléaires et non-prolifération	16
Appendice 8D. L'analyse nucléo-légale	18
Chapitre 9. Réduire les menaces des matériaux chimiques et biologiques sur la sécurité	19
Appendice 9A. Diplomatie sanitaire internationale et surveillance de la grippe aviaire	20
Chapitre 10. Contrôle des armes conventionnelles	21
Chapitre 11. Contrôles des transferts internationaux liés à la sécurité	22
Annexes	23

Introduction. Un appel au contrôle des armements

Bates Gill

Les deux prochaines années s'annoncent plus riches en débats et en discussions de haut niveau sur les mérites du contrôle des armements et du désarmement. Il émerge un consensus international de plus en plus large sur le fait que des mesures plus efficaces dans ces domaines devraient être mises en oeuvre. Deux tendances convergent pour élever le débat politique sur le contrôle des armements à un niveau sans précédent. L'inquiétude croissante au sujet des menaces qui pèsent sur les accords en vigueur depuis longtemps en matière de contrôle des armements et de non-prolifération. Ainsi que l'émergence de nouvelles opportunités laissant espérer des avancées efficaces en matière de contrôle des armements, de non-prolifération et de désarmement.

Le désarmement ainsi que les mesures connexes prises par les deux principales puissances nucléaires – la Russie et les États-Unis – en matière de confiance et de sécurité seront à ce titre d'une importance capitale. Ces deux États devraient d'ailleurs adopter une série de mesures cruciales dans un futur proche. Un effort global plus large touchant au-delà de ces deux pays, les états nucléarisés comme non nucléarisés, et faisant émerger un terrain d'entente transcendant les divisions politiques sera aussi nécessaire.

Trois avertissements devraient éclairer sous un jour plus réaliste les perspectives en matière de contrôle des armements. Avant tout, les priorités de la prochaine administration américaine auront un rôle clé dans les évolutions dans ce domaine.

Deuxièmement, alors que les progrès sur des traités multilatéraux existants ou potentiellement nouveaux pourraient concentrer l'attention, ces approches ne devraient pas faire oublier d'autres mécanismes réservant des perspectives positives et concrètes de progrès en matière de contrôle des armements et de désarmement. Enfin, contrôle des armements et désarmement ne peuvent résoudre seuls tous les problèmes du monde. Pour que le « contrôle des armements » ait davantage de pertinence, son acception traditionnelle devrait être élargie pour englober les approches hors traités et non-étatiques de construction de la sécurité. Ces approches peuvent aussi réduire la menace de violence non nécessaire et indiscriminée tout en renforçant la confiance entre acteurs de la sécurité aux niveaux, international, national et infra-national.

Face aux menaces qui planent sur l'humanité, l'importance du contrôle des armements est à nouveau reconnue de part et d'autre du spectre politique. Si progresser implique de faire face à de nombreux obstacles, une nouvelle fenêtre d'opportunité va s'ouvrir dans les années à venir pour accomplir des progrès constructifs. Il est clairement dans l'intérêt des citoyens comme des gouvernements de prendre des mesures pragmatiques et positives allant dans la bonne direction.

1. Relations et institutions de sécurité euro-atlantiques

Jean-Yves Haine, Gunilla Herolf et Zdzislaw Lachowski

En 2007, les principaux acteurs euro-atlantiques ont été confrontés à des clivages renouvelés et ont dû en gérer de plus anciens. Les traits notables de cette dynamique ont été les différences accrues entre la Russie et les autres États de la communauté euro-atlantique, les défis posés à la cohésion et à l'efficacité de l'Union européenne et le manque d'objet de la coopération atlantique en matière de sécurité. Un pragmatisme accru a caractérisé la politique de sécurité des États-Unis.

L'évolution la plus significative des relations euro-atlantiques en 2007 a été la confiance retrouvée de la Russie et ses aspirations à un statut d'égalité en matière de sécurité avec ses partenaires occidentaux. De plus en plus assurée par l'exploitation lucrative de ses ressources naturelles et galvanisée par leur utilisation comme une arme politique à succès, la Russie est revenue à sa politique traditionnelle de division entre ses partenaires européens – cherchant à fragiliser les liens transatlantiques et à réaffirmer son influence dans l'ancienne aire soviétique. Simultanément, la Russie semble soucieuse de maintenir des relations de coopération avec l'Ouest et ne devrait pas le provoquer trop ouvertement.

L'UE a adopté le Traité de Lisbonne, qui intègre largement les apports principaux du Traité constitutionnel rejeté de 2004, en particulier dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité. L'UE n'a cependant pas complètement surmonté la débâcle du Traité constitutionnel, qui a considérablement porté atteinte à

ses politiques de voisinage élargi, de relations extérieures et de politique étrangère et de sécurité commune. L'UE peut désormais mobiliser un potentiel considérable en traduisant le nouveau cadre juridique en action politique. Le processus de ratification du traité et des divergences sur le leadership et les nouvelles compétences pourraient néanmoins consumer les énergies européennes en soulevant une fois de plus des préférences nationales et des refus de coopération au lieu d'un véritable projet international.

Les défis pour le partenariat transatlantique sont de plus en plus globaux. Consensus et engagement sont difficiles à trouver et à conserver. Lorsqu'il fonctionne, le partenariat souffre encore d'auto-contraintes, de divergences d'approche et de moyens insuffisants. Le rapprochement euro-américain qui a émergé en 2007 reposait sur des faiblesses admises davantage que sur des forces perçues. Aux États-Unis, les politiques ayant diminué le prestige et l'influence du pays en dehors comme au sein de ses frontières ont largement été abandonnées au profit d'une approche plus pragmatique des affaires mondiales. Les États-Unis demeurent cependant lourdement engagés en Irak et leur poids diplomatique a globalement chuté. Avec une élection à venir, aucune sortie prévisible d'Irak et une économie en déclin, les États-Unis pourraient devenir plus tournés vers eux-mêmes. La transition sera la tendance marquante de la communauté euro-atlantique en 2008 et 2009.

2. Tendances des conflits armés

Ekaterina Stepanova

Conflits armés majeurs, 2007

En 2007, 14 conflits armés majeurs étaient actifs, dans 13 régions.

Afrique

Somalie

Amériques

Colombie

Pérou

États-Unis

Asie

Afghanistan

Inde (Cachemire)

Birmanie (État de Karen)

Philippines

Philippines (Mindanao)

Sri Lanka (« Tamil Elaam »)

Europe

Russie (Tchéchénie)

Moyen-Orient

Irak

Israël (Territoires palestiniens)

Turquie (Kurdistan)

Au cours de la dernière décennie, le nombre global de conflits armés majeurs actifs a décliné, un déclin cependant très inégal, avec des baisses importantes en 2002 et 2004 et une augmentation en 2005.

Trois des conflits armés majeurs en 2007 n'étaient pas actifs en 2006 (i.e. ils n'avaient pas commencé ou avaient causé moins de 25 décès au cours de combats): Pérou, Philippines (Mindanao) et Somalie. Trois conflits de 2006 n'étaient plus actifs en 2007: Burundi, Soudan, Ouganda.

L'intensité de quatre des 14 conflits armés majeurs actifs s'est accrue en 2007 par rapport à 2006: Sri Lanka (Tamil Elaam), Afghanistan, Birmanie (État de Karen) et Turquie (Kurdistan). Les victimes

En 2007, la fragmentation de la violence armée, la diversification des acteurs et l'érosion des frontières entre catégories de violences et d'acteurs ont été parmi les principales tendances en matière de conflits armés. Ces tendances étaient évidentes dans certains des conflits (ou zones conflictuelles) les plus meurtriers, notamment le Darfour (Soudan), l'Irak et le Pakistan.

Alors que des changements dans l'offensive menée par les États-Unis et la stratégie contre-insurrectionnelle ont eu des effets stabilisateurs dans certaines régions d'Irak, la situation sécuritaire d'ensemble est demeurée inégale. Le déclin modeste des violences entre factions dans certaines zones mixtes peut aussi être attribué à des déplacements de populations accrus. Au niveau local, la poussée de militants anti-pouvoir allant de groupes locaux de sécurité aux gangs de rue et aux réseaux mafieux a contribué à une fragmentation accrue de la violence.

Le déclin de la violence étatique au Darfour n'a pas amélioré les conditions de sécurité. Les principales tendances de la violence ont continué de passer d'une confrontation armée étatique à un mélange complexe de mini conflits moins intenses mais nombreux. Rebelles, groupes armés affiliés à des États ou sécessionnistes, ont renversé leurs alliances selon les circonstances et se sont engagés dans une violence prédatrice, des prises de pouvoir locales et des incursions transfrontalières. La violence à l'encontre des civils s'est prolongée sans discontinuer, et le nombre de victimes de violences

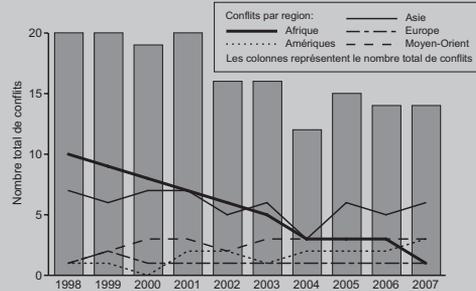
tribales ou fractionnelles était plus élevé que celui des victimes lors de combats entre gouvernement et rebelles.

Au Pakistan, suite à la rupture d'un cessez-le-feu entre le gouvernement et les militants pro-talibans, les zones tribales ont connu des violences parmi les plus vives depuis plusieurs années, y compris une augmentation des incursions en Afghanistan, des attaques sur les forces gouvernementales et des attaques terroristes suicides. Une « talibanisation » croissante des zones tribales s'est accompagnée d'une radicalisation islamiste à travers le Pakistan, culminant avec le siège de la Mosquée rouge en juillet 2007. La superposition des violences politiques et religieuses locales, nationales, régionales et transnationales au Pakistan a été démontrée par les dynamiques de l'activité terroriste, et notamment l'assassinat de l'ancien Premier ministre Benazir Bhutto.

Dans ces trois endroits, la faiblesse de l'État a été un facteur décisif, stimulant la fragmentation et le caractère inextricable de la violence armée en 2007. Afin de réduire la violence dans des pays affaiblis et ravagés par des conflits, des efforts de consolidation étatique combinant fonctionnalité et légitimité locale doivent être considérés comme prioritaires. Des mouvements d'origine interne, jouissant d'un soutien populaire considérable, et disposant d'un projet politique et sécuritaire peuvent être les mieux à même d'obtenir cette conjonction – même même si leurs idéologies et agendas sont très différents de ceux qui sont promus par les principaux acteurs internationaux.

liées aux combats ont augmenté de plus de 50% dans ces trois derniers cas.

Distribution régionale et nombre total de conflits armés majeurs, 1998–2007



Pour la quatrième année consécutive, aucun conflit inter-étatique n'a été enregistré en 2007. Seulement trois conflits armés majeurs ont eu lieu entre États sur la période 1998–2007: Erythrée–Ethiopie (1998–2000); Inde–Pakistan (1998–2003); et Irak contre les États-Unis et leurs alliés (2003). Les 30 autres conflits armés majeurs constatés sur cette période ont tous eu lieu à l'intérieur des États.

En 2007, quatre conflits étaient catégorisés comme internationalisés – i.e. ils concernaient des troupes d'un État n'étant pas initialement partie au conflit mais aidant une des parties au conflit. C'est un de plus qu'en 2006. Comme en 2006, ces conflits internationalisés étaient plus ou moins liés à la « guerre contre le terrorisme » des États-Unis.

Alors que les conflits armés majeurs sont les plus intenses, et qu'ils sont les plus meurtriers au combat, ils ne représentent que la moitié environ des conflits étatiques et un quart de tous les conflits armés, y compris les conflits ayant lieu entre acteurs non-étatiques, principalement en Afrique et en Asie.

Ces faits et données sont tirées de l'appendice 2A, 'Tendances des conflits, 1998–2007', par Lotta Harboom et Peter Wallensteen du Conflict Data Program de l'Université d'Uppsala (UCDP), et reposent sur la base de données de l'UCDP: <<http://www.ucdp.uu.se/database>>.

2C. L'approche « sécurité humaine » de la violence directe et structurelle

Albrecht Schnabel

La souffrance humaine au niveau individuel ainsi que la violence et les conflits à l'échelle communautaire, régionale ou internationale peuvent être réduits considérablement si individus et communautés se sentent en sécurité et protégés des menaces émanant de la violence directe ou structurelle – si leur sécurité humaine fondamentale est garantie. La violation des besoins humains fondamentaux des personnes et communautés conduit en revanche à des souffrances humaines et des détériorations sociales au niveau local, et donc à davantage de violence dans ses manifestations directes comme structurelles. Cela perpétue ensuite la non-satisfaction des besoins humains. Briser ce cycle implique de réduire ou d'éviter la violence et donc de garantir la sécurité humaine.

Le concept de sécurité humaine est très débattu et s'est vu affublé de définitions variées par les chercheurs et les gouvernements. Les « menaces à la sécurité humaine » sont identifiées ici comme celles qui menacent les vies d'individus et de communautés par une violence directe ou structurelle. Cette approche est exploitable tant sur le plan scientifique qu'opérationnel. Bien que couvrant des menaces posées tant par la violence directe que structurelle, cette approche repose sur un seuil d'impact en vertu duquel la violence doit menacer la survie des personnes et communautés. Éviter simplement la violence directe et structurelle ne suffit pas à remplir l'ensemble des conditions d'une paix positive, de la sécurité humaine au sens large et de la satisfaction de la totalité des besoins

humains. Elle offre néanmoins une définition opérationnelle liant sécurité des populations et sécurité nationale, violence structurelle et violence directe, et responsabilité pour l'insécurité humaine et responsabilité pour la garantie de la sécurité humaine.

Choisir les formes directe et structurelle de violence comme deux variables centrales et interdépendantes pour l'analyse et la garantie de la sécurité humaine offre des opportunités pour répondre aux plus importantes menaces qui pèsent sur les populations. Cela permet aussi de préparer l'établissement de mécanismes plus efficaces pour atténuer ces dernières.

Atténuer l'insécurité humaine exige :

- l'identification et l'analyse des menaces et des violences qui sont spécifiques à des populations et contextes précis ;
- des mesures de prévention et d'intervention spécifiquement destinées à une menace, un contexte, des acteurs particuliers ;
- des stratégies spécifiques de prévention de la violence directe et structurelle fonctionnant avec des acteurs multiples
- un suivi et une évaluation du niveau de menace et des mesures d'atténuation de ces menaces.

Alors qu'une telle approche systématique est pertinente dans le cas de la violence structurelle – laquelle n'est pas toujours aisément reconnaissable – il convient de prêter attention au rôle de la violence armée et à son potentiel d'aggravation et de création de nouvelles vagues de violence directe ou structurelle.

3. Planifier et déployer des opérations de maintien de la paix

Sharon Wiharta

L'augmentation continue de la demande d'opérations de maintien de la paix et la diversité croissante de leur nature politique, humanitaire et militaire exige des approches plus nuancées de leur planification. Celle-ci demande une coordination interne accrue entre les différents services et agences, et une coopération accrue entre les multiples acteurs extérieurs. En 2007, les Nations-Unies, dans le cadre de leur stratégie de réforme « maintien de la paix 2010 », ont cherché à mettre en oeuvre leur Processus de planification intégré des missions (IMPP). L'IMPP ambitionne de fournir un cadre séquentiel, cohérent et unifié pour la planification en amont des missions de l'ONU.

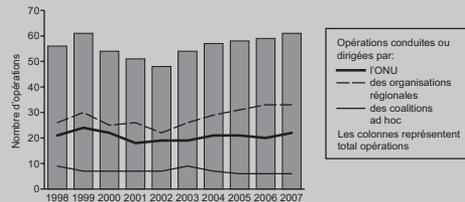
Bien qu'il s'agisse d'un processus complexe, la planification pré-déploiement est nécessaire pour le succès de toute opération. Couplée à une stratégie cohérente, cette planification peut garantir qu'une opération soit dotée d'objectifs et de mandats clairement définis et bénéficie des moyens humains, matériels et financiers nécessaires. Les leçons tirées d'opérations passées au Kosovo, au Libéria et au Timor-oriental indiquent que la planification doit être étendue au-delà d'un processus basé sur les États-majors et doit intégrer un nombre d'acteurs plus large, populations et gouvernements locaux en particulier.

Un des défis les plus fréquemment relevés pour la planification des opérations surgit dans la phase de mise en oeuvre, lorsque la responsabilité d'une opération est transférée des États-majors au terrain. Cela est dû au fait que

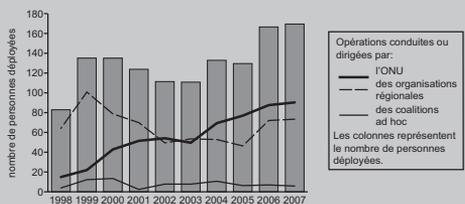
Opérations de maintien de la paix, 2007

Au total 61 opérations de maintien de la paix ont été menées en 2007, deux de plus qu'en 2006. C'est le nombre le plus élevé depuis 1999. Cela confirme une tendance qui est à la hausse depuis 2002, année durant laquelle 48 opérations ont été menées. Le coût connu de ces opérations continue aussi de croître en 2007, et le volume de personnel déployé a atteint le chiffre sans précédent de 169 467.

Nombre d'opérations de maintien de la paix, 1998-2007



Personnel déployé en opérations de maintien de la paix, 1998-2007



Remarque: Les chiffres de 1998 ne prennent pas en compte les civils déployés par l'ONU.

Le nombre de personnes déployées en 2007 était 2,5% supérieur à celui de 2006, et 60% supérieur à celui de 2003. Sur ce total, 150 651 étaient militaires, 18 816 civils. Les Nations-Unies demeuraient l'acteur majeur du maintien de la paix, menant 22 opérations – chiffre

le plus élevé depuis 2000 – déployant 90 305 personnes en 2007. Un nouveau record de pays participants a été établi en 2007: 119 pays ont fourni des troupes, observateurs militaires et policiers. L'OTAN arrive en seconde position en termes de nombre de personnes déployées – 57 930 sur trois opérations. L'Union africaine a déployé 7371 personnes dans trois opérations. Ces trois organisations ont toutes déployé un nombre total plus important de personnes en 2007. En revanche, l'UE a déployé 5900 personnes de moins en 2007 qu'en 2006.

Nombre d'opérations de maintien de la paix et de personnes déployées, par région, en 2007

	Nombre d'opérations	Personnes déployées
Afrique	18	69 355
Amériques	3	9 406
Asie	10	46 019
Europe	20	27 018
Moyen-Orient	10	17 689
Monde	61	169 467

La plupart des opérations en Europe ont été conduites par des organisations et des alliances régionales, OSCE principalement. L'ONU reste l'acteur majeur en Afrique, avec 10 opérations – le chiffre le plus élevé de missions de l'ONU dans une même région – réunissant 58 076 personnes, soit 85% de l'ensemble du personnel déployé dans la région.

En 2007, 41% de l'ensemble des personnes déployées l'était en Afrique et 27% en Asie, dont une très grande majorité participant à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (ISAF).

Ces faits et données sont tirés de l'appendice 3A, 'Opérations multilatérales de maintien de la paix en 2007', par Kirsten Soder, et reposent sur la base de données du SIPRI sur les opérations multilatérales de maintien de la paix: <<http://www.sipri.org/contents/conflict/database-intro/>>.

l'équipe en charge de la planification est rarement la même que celle qui est chargée de la gestion de l'opération. L'opération hybride ONU/Union Africaine au Darfour, au Soudan (la MINUAD) – caractérisée par sa phase de planification longue et intensive – a néanmoins aussi démontré que même une mission bien planifiée pouvait souffrir de difficultés dans sa mise en oeuvre.

Les exemples de la MINUAD, de la mission de l'ONU en République centra-africaine (MINURCA) et de l'opération de police de l'UE au Tchad et en République centrafricaine (EUFOR Tchad/RCA) montrent les limites de la participation d'acteurs locaux à la planification pré-déploiement. En effet, une planification transparente et inclusive intégrant le principe d'appropriation locale, peut nuire au déploiement d'une opération de paix. Une planification inclusive est porteuse d'inconvénients à admettre. Des adaptations des processus de planification de l'ONU comme de l'UE ont été effectuées pour tenir compte du besoin d'obtenir le consentement du gouvernement hôte. Cependant, ces adaptations ne répondent pas aux besoins concrets et n'intègrent pas les demandes des populations civiles locales.

4. Intégrer la question du genre dans la réforme du secteur de la sécurité post-conflit

Megan Bastick

La réforme du secteur de la sécurité (RSS) est essentielle à la consolidation de la paix post-conflit, afin de prévenir une résurgence du conflit, d'augmenter la sécurité publique, et de créer les conditions pour la reconstruction et le développement. L'importance de la participation des femmes et de l'égalité sexuelle dans la consolidation de la paix et la sécurité est reconnue par de nombreux gouvernements, les Nations-Unies et des agences donatrices. Les efforts de promotion de ces objectifs sont néanmoins souvent planifiés indépendamment les uns des autres, avec pour résultat que la RSS n'inclut pas les femmes et ne répond pas aux besoins de l'ensemble de la population – y compris les femmes et les enfants.

Les processus de RSS post-conflit ont utilisé des approches diverses pour répondre à ces enjeux.

- En Afghanistan, au Kosovo et au Libéria, des mesures de RSS destinées à recruter et maintenir des femmes, et à rendre les institutions en charge de la sécurité plus ouvertes à la question du genre, ont soulevé des défis mais aussi révélé des résultats positifs.
- Au Pérou, au Sierra Leone et Timor-Leste, des commissions de vérité et de réconciliation ont inclus des mécanismes pour satisfaire les expériences et besoins de justice des femmes.
- Des parlementaires rwandaises ont apporté des contributions spéciales à la RSS en s'unifiant de façon trans-partisane et trans-ethnique

pour répondre aux enjeux liés à la sécurité des femmes.

- Au Libéria et en Sierra Léone, les processus de désarmement, démobilisation et réintégration ont permis de développer des procédures assurant une non-exclusion des femmes et filles, ainsi qu'une prise en compte des hommes et garçons.
- Au Libéria et en Afrique du Sud, les organisations de femmes de la société civiles ont été des partenaires importants pour faire le lien entre RSS et enjeux locaux de sécurité et de justice.

Évaluer l'impact des politiques et activités de RSS sur les femmes, les hommes, les garçons et filles à chaque phase du processus est une stratégie décisive, qui doit s'accompagner de démarches assurant qu'hommes et femmes participent et sont représentés à chaque étape du processus.

La participation des femmes dans les services de sécurité post-conflit est cruciale pour la création de structures représentatives, légitimes et reconnues, et capables de répondre aux besoins de sécurité des hommes comme des femmes.

La « justice transitionnelle », et les processus de réforme juridique ont fait des progrès en matière de réponse à la question des genres. Des tribunaux criminels ad hoc ont fait de la poursuite des violences sexuelles leur priorité.

La RSS a beaucoup à gagner à intégrer la question du genre, mais si des acteurs externes peuvent encourager et soutenir, les initiatives doivent être menées par des acteurs locaux.

5. Dépenses militaires

Petter Stålenheim, Catalina Perdomo et Elisabeth Sköns

Dépenses militaires, 2007

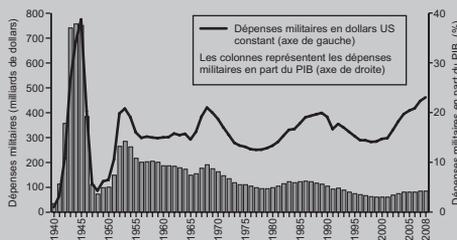
Dépenses militaires par région et par groupe de revenu, 2007

	Dépenses militaires (en milliards de dollars), 2007	Evolutions, 1998– 2007 (%)
Total mondial	1 339	+45
Afrique	18,5	+51
Amériques	640	+63
Asia and Oceania	219	+52
Europe	370	+16
Moyen-Orient	91,5	+62
Pays à faible revenu	41,9	
Pays à revenu moyen/faible	152	
Pays à revenu moyen/supérieur	107	
Pays à revenu élevé	1 039	

Les dépenses sont dollars US courant. Les évolutions reposent sur les dépenses à prix et taux de change en dollars US constant (2005).

Les États-Unis ont de loin les dépenses militaires les plus élevées. Celles-ci sont les plus élevées depuis la Seconde Guerre mondiale.

Tendances des dépenses militaires des États-Unis, 1940–2008



Les dépenses militaires mondiales en 2007 sont estimées à 1339 milliards de dollars – une augmentation en données réelles de 6% par rapport à 2006 et de 45% depuis 1998. Cela correspond à 2,5% du PIB mondial, et à 202 dollars pour chaque habitant du monde.

La sous-région avec l'augmentation la plus élevée des dépenses militaires sur la période 1998–2007 est l'Europe orientale, avec 162%. C'était aussi la région avec l'augmentation la plus élevée en 2007, avec 15%. La Russie, avec une hausse de 13% en 2007, a représenté 86% de cette hausse régionale. Les autres régions avec une hausse excédant 50% sur cette décennie ont été l'Amérique du Nord (65%), le Moyen-Orient (62%), l'Asie du sud (57%), l'Afrique et l'Asie orientale (toutes deux à 51%). Les sous-régions avec les hausses les plus faibles des dépenses militaires sur les 10 dernières années étaient l'Europe occidentale (6%), et l'Amérique centrale (14%).

Les dépenses militaires des États-Unis représentaient 45% du total mondial en 2007, suivies du Royaume-Uni, de la Chine, de la France et du Japon, avec 4–5% chacun. Les dépenses militaires américaines ont augmenté de 59% en données réelles depuis 2001, en raison principalement de dépenses massives pour les opérations militaires en Afghanistan et en Irak, mais aussi en raison de l'augmentation du budget de défense « de base ». En 2007, les dépenses des États-Unis étaient les plus élevées jamais connues depuis la Seconde Guerre mondiale. Cependant, en raison de la croissance de l'économie

américaine et des dépenses publiques totales du pays, le poids économique et financier de ces dépenses militaires (leur part du PIB et du budget de l'État), est moindre que lors des précédents pics de dépenses depuis la Seconde Guerre mondiale.

La Chine a multiplié par trois ses dépenses de défense en données réelles au cours de la dernière décennie. En raison de sa croissance économique rapide, le poids économique des dépenses militaires est cependant modéré, à 2,1% du PIB.

Les dépenses militaires augmentent rapidement dans le sud du Caucase – Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie – en raison principalement des trois conflits « gelés » et de l'engagement d'acteurs tiers. Les hausses ont été permises par des essors économiques imputables aux revenus tirés des hydrocarbures.

Le nombre de pays ayant augmenté leurs dépenses militaires en 2007 était plus élevé que les précédentes années. Les facteurs suscitant des hausses de dépenses militaires incluent les ambitions de politique étrangère des pays, des menaces perçues ou réelles, des conflits armés et des politiques de contribution à des opérations multinationales de maintien de la paix, combiné à l'existence de ressources économiques.

La comparaison des données internationales en matière de dépenses militaires est problématique. Le SIPRI utilise les taux de change du marché pour son analyse des dépenses militaires. Le tableau ci-dessous montre les cinq pays les plus dépensiers, classés selon leurs dépenses militaires converties en dollars US constant, selon les taux de change du marché.

Les 15 pays aux dépenses militaires les plus élevées en 2007, au taux de change du marché

Rang	Pays	Dépenses (milliards de dollars US)	Part mondiale (%)
1	États-Unis	547	45
2	Royaume-Uni	59,7	5
3	Chine	58,3	5
4	France	53,6	4
5	Japon	43,6	4
6	Allemagne	36,9	3
7	Russie	35,4	3
8	Arabie Saoudite	33,8	3
9	Italie	33,1	3
10	Inde	24,2	2
11	Corée du Sud	22,6	2
12	Brésil	15,3	1
13	Canada	15,2	1
14	Australie	15,1	1
15	Espagne	14,6	1

Les données sont en dollars US, à prix et taux de change (2005) constant.

Ces faits et données sont tirés du chapitre 5 et de l'appendice 5A, « Tableaux des dépenses militaires », par Petter Stalenheim, Jan Grebe, Catalina Perdomo et Elisabeth Sköns, et sont issus de la base de données du SIPRI sur les dépenses militaires: <http://www.sipri.org/contents/milap/milex/mex_database1.html>.

6. Production d'armements

Sam Perlo-Freeman et Elisabeth Sköns

Le Top 100 du SIPRI

La liste du SIPRI Top 100 classe les plus importants groupes d'armement dans le monde (en dehors de la Chine), selon leurs ventes d'armes. Les 10 principaux groupes sont listés ci-après.

Les 10 principaux groupes d'armement, 2006

Rang	Groupe (Pays)	Ventes 2006 (milliards de dollars)	Profits 2006 (milliards de dollars)
1	Boeing (États-Unis)	30 690	2 215
2	Lockheed Martin (États-Unis)	28 120	2 529
3	BAE Systems (Royaume-Uni)	24 060	1 189
4	Northrop Grumman (États-Unis)	23 650	1 542
5	Raytheon (États-Unis)	19 530	1 283
6	General Dynamics (États-Unis)	18 770	1 856
7	EADS (Europe occidentale)	12 600	124
8	L-3 Communications (États-Unis)	9 980	526
9	Finmeccanica (Italie)	8 990	1 280
10	Thales (France)	8 240	487

Douze groupes ont intégré la liste du Top 100 en 2006, dont six pour la première fois. Les groupes américains dominent la liste du Top 100, numériquement comme financièrement, les groupes ouest-européens étant assez loin derrière.

La production globale d'armements augmente. Les ventes réalisées par les 100 principaux groupes (en dehors de la Chine) – le Top 100 du SIPRI – s'élevaient à 315 milliards de dollars en 2006, une hausse brute de 9% et de 5% en données réelles. Quarante et une compagnies américaines représentaient 63% des ventes totales d'armement du Top 100, alors que 34 compagnies ouest-européennes représentaient 29%. En général, les groupes se spécialisent dans les véhicules blindés – à la demande des États-Unis pour le conflit en Irak – et dans des secteurs en expansion comme les services à caractère militaire et l'électronique de pointe et la communication ont connu les augmentations de ventes les plus importantes en 2006. Les compagnies russes ont aussi bénéficié d'un taux de croissance élevé en 2006, dans les domaines de l'aérospatial et de la défense aérienne principalement.

Il y a eu 53 fusions et acquisitions significatives dans l'industrie d'armement nord-américaine et ouest-européenne en 2007. Trois d'entre elles étaient internationales et européennes et 16 transatlantiques. Presque toutes les fusions et acquisitions transatlantiques étaient américano-britanniques. Une majorité de l'activité de fusion et acquisition concernait les services à caractère militaire ou les sous-systèmes, électronique et aérospatial en particulier. Sept acquisitions ont valu plus de 1 milliard de dollars. Quatre d'entre elles étaient intra-États-Unis, deux relevaient de l'acquisition d'une compagnie américaine par un groupe britannique, une de l'acquisition d'une

compagnie britannique par un groupe américain.

En Europe de l'Ouest, 2007 a connu des consolidations majeures dans le secteur naval en France comme au Royaume-Uni, encouragées par les gouvernements de ces pays. Le constructeur naval étatique français DCN a pris en charge la division navale de Thalès dans un accord à hauteur de 714 millions de dollars, cependant qu'au Royaume-Uni, BAE Systems et VT Group ont convenu d'un joint-venture englobant leur construction navale de surface et leurs opérations de services.

Il y a eu une pression politique continue au sein de l'UE en 2007 pour promouvoir une industrie et un marché de défense européen plus intégrés. L'Agence européenne de défense (AED) a entériné deux documents de stratégie, un sur la construction d'une base industrielle et technologique de défense et l'autre sur une stratégie en matière de recherche et de technologie militaire. La Commission européenne a proposé deux directives, une pour faciliter l'acquisition d'armement intra-UE, l'autre pour alléger les règles en matière de contrôle des exportations d'armements intra-UE.

Le gouvernement russe a continué de consolider son industrie d'armement en de larges conglomérats publics. En 2007, la United Aircraft Corporation (UAC) – qui regroupe l'essentiel des productions d'avions civils et militaires – est entré en opération, et deux nouveaux conglomérats ont été créés: la United Shipbuilding Corporation (USC) – qui consolide le secteur naval – et Rostekhnologii – qui rassemble des fabricants civils et militaires de matières premières avec Rosoboronexport, l'agence étatique d'exportation d'armements.

Parts régionales/nationales des ventes d'armes du Top 100 du SIPRI pour 2006

Région ou pays	Nombre de groupes	Ventes d'armes 2006, (milliards de dollars)
États-Unis	41	200,2
Europe occidentale	34	92,1
Russie	8	6,1
Japon	4	5,2
Israël	4	4,6
Inde	3	3,5
Corée du sud	3	1,8
Singapour	1	0,9
Australie	1	0,5
Canada	1	0,5
Total	100	315,3

Les données pour un pays ou une région se réfèrent aux ventes d'armes de groupes du Top 100 dont le siège social est établi dans ce pays ou cette région, ainsi que les ventes des filiales étrangères de ces groupes. Elles ne reflètent donc pas les ventes d'armes effectivement produites dans ce pays ou cette région.

Les principales acquisitions dans l'industrie d'armement nord-américaine et ouest-européenne, 2007

Groupe acheteur	Groupe acheté	Valeur de l'opération (milliards de dollars)
General Electric	Smiths Aerospace	4 800
BAE Systems	Armor Holdings	4 532
URS Corporation	Washington Group Intl	3 100
Carlyle Group	ARINC	. .
ITT Corporation	EDO Corporation	1 700
Meggitt	K&F Industries	1 300
Veritas Capital	Aeroflex	1 300
Textron	United Industrial Corporation	1 100

Ces faits et données sont tirés du chapitre 6, appendice 6A, « Le Top 100 du SIPRI des groupes d'armement, 2006 », par Sam Perlo-Freeman et le réseau Industrie d'armements du SIPRI, et de l'appendice 6B « Principales acquisitions dans le domaine de l'armement, 2007 », par Sam Perlo-Freeman, et reposent sur la base de données et les dossiers du projet Industrie d'armements du SIPRI.

7. Transferts d'armes internationaux

Paul Holtom, Mark Bromley et Pieter D. Wezeman

Les principaux exportateurs et importateurs d'armes conventionnelles, 2007

Les cinq plus gros exportateurs d'armes conventionnelles et leurs principaux clients, 2003-2007

Exportateur	Part des exportations mondiales (%)	Principaux clients, et la part des transferts (%)
États-Unis	31	Corée du Sud (12), Israël (12), EAU (9), Grèce (8)
Russie	25	Chine (45), Inde (22), Venezuela (5), Algérie (4)
Allemagne	10	Turquie (15), Grèce (14), Afrique du Sud (12), Australie (9)
France	9	EAU (41), Grèce (12), Arabie saoudite (9), Singapour (7)
Royaume-Uni	4	États-Unis (17), Roumanie (9), Chili (9), Inde (8)

Les cinq plus gros importateurs d'armes conventionnelles, 2003-2007

Importateur	Part des importations mondiales (%)
Chine	12
Inde	8
EAU	7
Grèce	6
Corée du Sud	5

Environ 80% du volume des exportations des principales armes conventionnelles pendant la période 2003-2007 ont été réalisés par les cinq plus gros exportateurs – États-Unis, Russie, Allemagne, France et Royaume-Uni. Bien que ces cinq exportateurs vont probablement continuer de représenter la part dominante du volume des transferts, des inquiétudes particulières ont été exprimées en 2007 sur les perspectives d'exportations d'armes conventionnelles de la France et de la Russie.

L'Asie, l'Europe et le Moyen-Orient restent les principales régions destinataires pour la période 2003-2007. Les plus gros importateurs étaient la Chine, l'Inde, les Emirats Arabes Unis (EAU), la Grèce et la Corée du Sud. Cependant, la Chine a baissé le volume de ses commandes et de ses importations en 2007. Les principaux exportateurs en direction de l'Asie et du Moyen-Orient poursuivront leur compétition intense pour remporter des marchés, avec les perspectives de voir la Libye et l'Arabie saoudite redevenir des importateurs de premier rang.

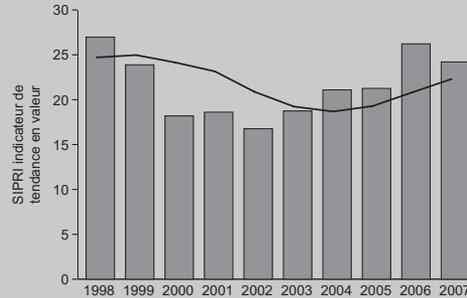
Les chiffres du SIPRI indiquent que le volume des transferts d'armes vers l'Amérique du Sud pour 2003-2007 est supérieur de 47% à celui de la période 1998-2002. Malgré le regain d'attention et plusieurs indices révélant un comportement inhabituel (comme la nature et le timing des acquisitions du Brésil, de la Colombie et du Venezuela), il semble exagéré de parler de course aux armements en Amérique du Sud. Les acquisitions ont été motivées par le souhait de remplacer et renforcer les

arsenaux afin de maintenir les capacités existantes ; de répondre aux menaces sécuritaires intérieures ; de renforcer les liens avec les gouvernements des pays exportateurs ; de renforcer l'industrie d'armement nationale ; ou de renforcer la stature régionale ou internationale.

Les exportateurs d'armes ont répondu à la demande pour différentes raisons : pour renforcer l'influence politique et économique, pour remplacer un autre État et imposer une présence militaire, et pour répondre aux puissantes pressions économiques en faveur de la vente d'armes. Les transferts internationaux d'armes dans des zones de conflit comme l'Afghanistan et le Soudan illustrent plusieurs tendances. D'une part, les embargos sur les armes que l'ONU impose aux acteurs armés non-étatiques ont échoué à arrêter les acquisitions. D'autre part, les principaux exportateurs d'armes ont montré leur soutien aux gouvernements dans les zones de conflits en leur fournissant des armes. Enfin, les opérations de maintien de la paix sanctionnées internationalement peinent à se fournir en armes et équipements militaires adaptés.

Tandis que le volume des exportations des principales armes conventionnelles pour la période 2003–2007 a continué à croître depuis 2000–2004, le volume des transferts en 2007 était de 8% inférieur à celui de 2006.

L'évolution des transferts des principales armes conventionnelles, 1998–2007



L'histogramme indique le total annuel et la courbe la moyenne sur cinq ans, placée la dernière année de chaque période de cinq ans. L'indicateur du SIPRI concerne le volume des transferts.

On ne peut proposer une valeur financière précise des transferts internationaux des armes. Cependant, en additionnant les données des principaux États exportateurs, il est possible de faire une estimation approximative. La valeur financière estimée des transferts d'armes en 2006 est de 45,6 milliards de dollars, ce qui représente 0,4% du commerce international.

La valeur financière des exportations d'armes, selon les sources des gouvernements et industries des États concernés

Total mondial	45 628
États-Unis	14 008
Russie	6 500
France	5 061
Royaume-Uni	3 792
Israël	3 000

Les chiffres sont en millions de dollars constants (2006).

Ces éléments et chiffres sont tirés du chapitre 7, appendice 7A, « Les exportateurs et importateurs des principales armes conventionnelles », du SIPRI Arms Transfers Project, et de l'appendice 7B, « La valeur financière des échanges d'armes », par Mark Bromley, basés sur les chiffres du registre sur les transferts d'armes du SIPRI: <<http://armstrade.sipri.org>>.

8. Armes nucléaires et non-prolifération

Shannon N. Kile

Forces nucléaires, 2008

Début 2008, huit puissances nucléaires possédaient un total de près de 10 200 armes nucléaires opérationnelles. Plusieurs milliers de ces armes nucléaires sont maintenues en état d'alerte, prêtes à être utilisées en quelques minutes. Si on compte toutes les têtes nucléaires – opérationnelles, en réserve, actives ou inactives dans leur lieu de stockage, et têtes encore intactes en attente de démantèlement, ces États représentent ensemble un total de plus de 25 000 têtes.

Forces nucléaires en janvier 2008

État	Têtes		
	Têtes stratégiques	non stratégiques	Total des têtes déployées
États-Unis	3 575	500	4 075
Russie	3 113	2 076	5 189
Royaume-Uni	185	–	185
France	348	–	348
Chine	161	15	176
Inde	–	–	60–70
Pakistan	–	–	60
Israël	–	–	80
Total			10 183

Tous les chiffres sont approximatifs

Les cinq puissances nucléaires militaires reconnues par le Traité de non-prolifération (TNP) de 1968 – Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie – sont toutes en train de déployer de nouvelles armes nucléaires, ou ont annoncé en 2007 leur souhait de le faire. L'Inde et le Pakistan, qui sont avec Israël des puissances nucléaires hors-TNP de facto, ont continué à développer de nouveaux missiles pouvant transporter des armes nucléaires.

En 2007, le programme nucléaire iranien est resté au centre d'une controverse internationale. L'Iran a continué à installer des centrifugeuses dans sa principale usine d'enrichissement d'uranium, à Natanz, incitant le Conseil de Sécurité de l'ONU à adopter la résolution 1747, qui exige que l'Iran suspende ses activités d'enrichissement, et impose des sanctions à Téhéran.

En août, l'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont finalisé un document de travail sur la mise en conformité des activités de Téhéran, et sur un agenda permettant à l'AIEA de poursuivre son enquête sur les activités nucléaires de l'Iran. Mais la controverse demeure sur le fait que l'Iran ait poursuivi ou non des recherches nucléaires militaires secrètes. En décembre, les États-Unis publièrent ainsi les conclusions d'un nouveau rapport des services de renseignement indiquant « avec de grandes certitudes » que l'Iran a stoppé son programme nucléaire militaire à l'automne 2003, et ne l'a pas repris depuis.

En février 2007, les pourparlers à six – entre la Chine, le Japon, la Corée du Nord, la Corée du Sud, la Russie et les États-Unis – ont abouti à un accord sur le démantèlement des installations nucléaires nord-coréennes à Yongbyon en échange d'une aide énergétique et d'autres bénéfices économiques et politiques. Mais la Corée du Nord a échoué à démanteler ses installations et fournir à la fin de l'année une déclaration complète sur son programme nucléaire et ses activités

passées, malgré un accord signé en octobre 2007. Deux lacunes étaient au centre de la controverse sur le document nord-coréen : quelle quantité de plutonium la Corée du Nord a séparé ; et si Pyongyang s'est engagé dans des activités d'enrichissement d'uranium.

L'Inde et les États-Unis ont annoncé un document de travail, « l'accord 123 », qui détaille les termes de la reprise des échanges en matériel et technologie nucléaire entre les deux pays, tels qu'envisagés dans l'initiative de coopération nucléaire civile Inde-États-Unis de 2005. Le projet d'accord a été critiqué aux États-Unis pour transgression aux conditions imposées par le Congrès en 2006, qui cherchent à s'assurer que l'initiative s'adapte aux législations américaines en matière de non-prolifération. Il a dans le même temps été l'objet d'une forte opposition politique en Inde.

A Genève, la Conférence du désarmement (CD) a encore échoué à ouvrir les négociations sur un accord global de contrôle des matières fissiles. La CD n'est pas parvenue à adopter un plan de travail en raison des désaccords sur la nécessité de placer la création de commissions sur d'autres dossiers dans son agenda. Plusieurs États ont continué à se montrer peu enthousiastes à l'idée d'adopter une interdiction complète, au moins à court terme, de la production de matières fissiles à des fins militaires.

La Corée du Nord a annoncé en 2005 avoir développé des armes nucléaires et à procédé à un essai en 2006, mais il n'existe pas d'information permettant de vérifier que la Corée du Nord dispose de capacités nucléaires militaires.

En 2007, les stocks mondiaux d'uranium hautement enrichi représentaient un total d'environ 1370 tonnes (sans compter les 346 tonnes devant être détruits). Les stocks militaires mondiaux de plutonium séparé représentaient un total de 228-282 tonnes, et les stocks civils totalisaient 244,9 tonnes.

Les États-Unis ont poursuivi la mise en place de programmes de défense active contre ce qui est perçu comme des menaces balistiques, notamment des missiles transportant potentiellement des têtes nucléaires.

Financement de l'Agence de défense antimissile américaine, années fiscales 2003-13

Année	Financement
2003	6 714
2004	7 674
2005	9 169
2006	7 695
2007	9 388
2008	8 899
2008-13 ^a	56 666

Les chiffres sont les fonds requis, en millions de dollars au prix courant. Les années sont fiscales (1er octobre-30 septembre). Les chiffres n'incluent pas les autres ressources de défense permettant de financer les programmes de défense antimissile.

^a Il s'agit d'une projection.

Ces éléments et chiffres sont tirés de l'appendice 8A, « Forces nucléaires, 2008 », par Shannon N. Kile, Vitaly Fedchenko et Hans M. Kristensen ; de l'appendice 8B, « Stocks mondiaux de matières fissiles, 2007 », par Harold Feiveson, Alexander Glaser, Zia Mian et Frank Von Hippel de l'International Panel on Fissile Materials, Princeton University ; et de l'appendice 8C, « Enquête sur les programmes de défense antimissile américains », par Shannon N.Kile.

8D. L'analyse nucléo-légale

Vitaly Fedchenko

De multiples traités internationaux et lois nationales requièrent des mécanismes de vérification. De tels mécanismes s'appuient sur la technologie, et encouragent ainsi le développement de meilleurs moyens techniques de vérification. L'analyse nucléo-légale est une nouvelle discipline scientifique avec des applications directes dans la vérification des traités et le renforcement des lois. On la définit comme « l'analyse d'échantillons de matériaux nucléaires ou radioactifs et toute information associée permettant de déterminer l'historique de l'échantillon ».

Les premières techniques individuelles d'analyse nucléo-légale furent développées pendant la Seconde Guerre mondiale, quand les États-Unis collectaient des échantillons d'eau et d'air à proximité de réacteurs allemands supposés, afin de vérifier l'existence de la production de plutonium. Elles étaient également systématiquement utilisées dans la vérification des traités bilatéraux de contrôle des armements entre les États-Unis et la Russie. Avec l'émergence des trafics illicites de matériaux nucléaires et radioactifs au début des années 1990, l'analyse nucléo-légale a commencé à se généraliser. Les avancées technologiques permirent à l'analyse nucléo-légale de s'imposer dans la vérification des obligations de certains États vis-à-vis des exigences de l'AIEA. Par exemple, la collecte d'échantillons à proximité du site de Yongbyon, en 1992, a apporté la preuve que la Corée du Nord n'avait pas déclaré toutes ses activités de séparation du plutonium. Des analyses comparables

en Iran en 2003 apportèrent la preuve de l'existence d'activités non déclarées d'enrichissement d'uranium, et du réseau nucléaire clandestin conduit par Abdul Qadeer Khan.

Le développement des mécanismes de vérification avec le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires de 1996 a démontré que les techniques d'analyse nucléo-légale peuvent confirmer la nature d'une explosion et déterminer la composition de l'engin explosif. Les mêmes technologies seront essentielles pour étudier un engin nucléaire en cas d'attaque terroriste de ce type. L'analyse nucléo-légale sera également utile aux vérifications proposées par le *cut-off treaty*, car elle peut déterminer « l'âge » (par exemple le temps écoulé depuis la dernière purification) des matériaux nucléaires, et savoir ainsi s'ils ont été produits avant une certaine date.

Le total des informations pouvant être obtenues grâce aux techniques d'analyse nucléo-légale dépend de l'accès aux sites et aux échantillons sensibles, qui reste encore souvent limité par des considérations légales ou politiques.

9. Réduire les menaces des matériaux chimiques et biologiques sur la sécurité

John Hart et Peter Clevestig

La prévention de la guerre chimique et biologique et les mesures de réponse incluent les acteurs non-étatiques et des menaces telles que l'utilisation d'engins contenant des matériaux toxiques ou des pathogènes. Les acteurs qui étaient à la périphérie des efforts en vue de proscrire la guerre chimique et biologique, tels que les agences de santé publique, sont désormais systématiquement inclus dans la perception des menaces et l'analyse des risques. Le développement de secteurs tels que l'analyse microbiologique fait ainsi partie intégrante des efforts afin de prévenir des risques biologiques.

Jusqu'à décembre 2007, environ 26 000 tonnes d'agents chimiques ont été détruites (sur environ 71 000 déclarées). Douze États ont révélé l'existence de 65 installations de production d'armes chimiques, dont 42 ont été détruites et 19 reconverties à des fins pacifiques, non prohibées selon la Convention sur les armes chimiques de 1993.

Composée de trois personnes, l'unité temporaire de soutien à l'application établie lors de la sixième conférence d'examen de la Convention de 1972 sur les armes biologiques et les toxines (BTWC) a commencé ses activités en août 2007. Elle reçoit et distribue des informations politiques permettant la mise en place de garanties entre les États membres de la BTWC.

En 2007, la commission spéciale sur l'Irak (COCOVINU) a été dissoute. Une cour irakienne a condamné Ali Hassan al-Majid (Ali le chimique) pour son rôle lors de la campagne de l'Anfal en 1988

contre la population kurde au nord de l'Irak, où des armes chimiques ont été utilisées.

Une série d'attaques au chlore ont été relevées en Irak en 2007, avec de lourdes pertes. L'usage conjoint d'agents chimiques et d'explosifs conventionnels, pour la dispersion, ont soulevé des craintes sur la possibilité pour les insurgés de revoir leurs techniques de dispersion.

L'utilisation de chlore a également été l'objet de débats aux États-Unis sur la protection des eaux municipales, et sur la pertinence de remplacer le chlore par d'autres agents chimiques.

Des failles dans la sécurité biologique ont été révélées en 2007, notamment dans des installations où l'attention était réputée importante. Ce fut notamment le cas en août dans une ferme près de Pirbright, au Royaume-Uni, où un cas de fièvre aphteuse a été découvert.

Afin de maintenir et renforcer les interdictions internationales à l'encontre de la guerre chimique et biologique, les études établissant une passerelle entre les questions politiques et techniques doivent continuer à promouvoir :

- des informations sur la manière dont des technologies et équipements à usage double sont utilisés en pratique, et
- une meilleure compréhension des dérives et de l'usage de l'information.

9A. Diplomatie sanitaire internationale et surveillance de la grippe aviaire

Bernice Raveché

La grippe a été à l'origine de certaines des plus meurtrières épidémies de l'histoire humaine, et les experts s'accordent unanimement sur le fait qu'une nouvelle pandémie de grippe de grande ampleur est à venir. La grippe aviaire, une variation du virus H5N1, est candidate à ce triste statut.

La mondialisation a multiplié les quantités et les types d'échanges de personnes et de biens. Etant donné son potentiel à causer ou répandre des problèmes de santé publique aux quatre coins du monde, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est amenée à jouer un rôle important dans la mise en place d'un environnement de sécurité des sociétés. Le rôle de l'OMS dans la gestion de la santé internationale est en évolution, comme en témoigne la révision du Règlement sanitaire international en 2005, et son entrée en application à partir de juin 2007. En raison des échecs du Règlement et de son non-respect par une minorité d'États membres, l'OMS a décidé de le réviser en adoptant un cadre légal qui lui donne un pouvoir sans précédent en matière de surveillance des maladies dans les États membres. Le nouveau Règlement est ainsi particulièrement impliqué dans les pays où ont été relevés des cas de SRAS et d'H5N1.

L'Indonésie est actuellement la « zone brûlante » à l'origine du H5N1 à la fois chez les humains et les volailles, mais en décembre 2006, le gouvernement indonésien a refusé de fournir des échantillons à l'OMS au prétexte d'une mauvaise distribution des vaccins contre la grippe, notamment de ceux conçus à partir d'échantillons prélevés

en Indonésie. Le gouvernement indonésien a demandé à ce qu'un accord préalable soit obtenu avant de développer un vaccin à partir de virus découverts dans le pays, et à ce qu'un rabais sur le prix de ce vaccin puisse être négocié par les pays dans lesquels le virus H5N1 est endémique. Cette impasse était en violation du Règlement révisé. Cependant, début 2008, l'Indonésie a reçu l'assurance que ses droits concernant la production de vaccins pour la grippe aviaire seraient reconnus, et Jakarta a envoyé 12 échantillons de grippe aviaire à l'OMS.

Le Règlement révisé traduit une évolution dans la gestion de la santé mondiale, et un changement du rôle de l'OMS. L'avenir dira si l'OMS peut rester neutre et impartiale sur la mise en place progressive du Règlement sanitaire international révisé. Si l'OMS ne peut faire la démonstration de sa crédibilité auprès des États développés et en développement, elle perdra son statut de principale organisation mondiale de la santé, et la santé sera de plus en plus dictée par la politique étrangère des États.

10. Contrôle des armes conventionnelles

Zdzislaw Lachowski

L'année 2007 a vu le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (traité FCE) subir son plus grand revers depuis sa création en 1990, quand la Russie a suspendu sa participation au régime. L'ombre portée sur le traité est le résultat de divisions plus larges sur des questions politiques et militaires entre les États membres de l'OSCE plus qu'un conflit en tant que tel. La décision de la Russie de se retirer de ses obligations légales en matière de contrôle des armements et ses engagements au sommet d'Istanbul de 1999 a été à l'origine d'un désaccord avec d'autres États membres qui insistent sur la nécessité de traiter le FCE dans son ensemble. Les pays occidentaux ont tardivement compris la nécessité de suivre de près les griefs russes à l'encontre du FCE. Cependant, étant donné l'attitude habituelle de la Russie et son non-respect des restrictions du traité, une réconciliation rapide semble improbable. De plus, les membres de l'OTAN et les États qui sont prêts à s'adapter au régime du FCE seront moins enclins à rejoindre un traité qui s'adapte selon les souhaits d'un des États membres.

Paradoxalement, malgré la crise du FCE, ou à cause de celle-ci, le contrôle des armements a avancé dans l'agenda sécuritaire européen. La faiblesse du régime de contrôle des armements du traité FCE a conduit à quelques vives réactions dans le Sud Caucase, tandis qu'en Moldavie le blocage sur le retrait des troupes et équipements russes persistait. À l'inverse, les négociations Russie–Georgie sur la clôture des bases militaires russes en Georgie restait

en suspens, tandis que le contrôle des armements dans les Balkans continuait de progresser sans entrave.

Avec le blocage sur un contrôle sévère des armements, un contrôle plus souple, reposant sur des mesures de confiance, a été proposé comme substitut. Cependant, avec la confiance en retrait sur un dossier, il est difficile de la renforcer sur un autre. Quoi qu'il en soit, le code de conduite sur les aspects politico-militaires de la sécurité de l'OSCE reste pertinent, et d'autres mesures de confiance continuent de porter sur les multiples dangers liés aux surplus d'armes de petit calibre, de munitions et de matériaux toxiques.

Le nombre d'États adhérant à la Convention sur les mines anti-personnels de 1997 est passé à 156, la rapprochant de l'universalisation. De plus en plus de pays participent par ailleurs au processus d'Oslo pour interdire l'usage de bombes à sous-munitions.

11. Contrôles des transferts internationaux liés à la sécurité

Ian Anthony, Sibylle Bauer et Anna Wetter

Les contrôles des exportations sont des mesures préventives permettant de s'assurer que les produits exportés ne sont pas utilisés par certains pays à des fins illégales ou indésirables pour le pays exportateur. Au rôle du contrôle des exportations dans le soutien aux principaux traités multilatéraux de non-prolifération vient désormais s'ajouter le rôle qu'il joue dans l'application des décisions du Conseil de Sécurité de l'ONU à l'égard de certains pays (comme l'Iran et la Corée du Nord).

Certains accords multilatéraux de coopération cherchent à renforcer l'efficacité des contrôles des exportations nationales des États membres. Le rôle de ces accords a continué à se renforcer en 2007 quand la Croatie a rejoint le Groupe d'Australie (GA). L'accord de Wassenaar sur le contrôle des exportations des armes conventionnelles et des matières et technologies à usage double a poursuivi l'évaluation de ses performances globales.

En 2007, la Commission européenne a proposé de simplifier les règles régissant les transferts des matériaux spécialement conçus et destinés à un usage militaire entre les États membres de l'Union européenne (UE). La Commission a également proposé des modifications dans la législation concernant les exportations de matériaux qui ne sont pas spécifiquement conçus et destinés à un usage militaire, mais qui peuvent être utilisés à des fins militaires (matériaux à usage double).

En 2006 et 2007, le Conseil de Sécurité de l'ONU a adopté

des résolutions qui interdisent et restreignent certains types d'échanges avec l'Iran, dans le cadre d'efforts en vue de régler la question de la prolifération nucléaire. Les interdictions et restrictions décidées par l'ONU portent sur des matériaux qui pourraient contribuer à des activités sensibles liées à la prolifération de l'arme nucléaire – enrichissement de l'uranium, reconversion du plutonium et développement de missiles balistiques. L'UE s'est engagée à transformer les décisions de l'ONU en règles s'appliquant aux États membres exportateurs. En fait, l'UE a élargi le cadre de ses interdictions et restrictions dans les échanges avec l'Iran au-delà de ce que prévoyaient les décisions de l'ONU.

Le renforcement des autorités de contrôle des exportations et des sanctions de non-prolifération suppose que les bases légales soient adaptées et que les procédures et modes de fonctionnement soient repensés. Un renforcement effectif requiert une participation active, compétente et coopérative de plusieurs acteurs nationaux – dont les douanes, la police, les services de renseignement et de poursuites – et un cadre légal approprié – incluant des sanctions pour les violations du contrôle des exportations. Un débat international a été engagé, en particulier au sein de l'UE sur ce qui constitue des sanctions dissuasives, effectives et adaptées en réponse à la violation des lois sur le contrôle des exportations.

Annexes

Nenne Bodell

L'annexe A, « Accords sur le contrôle des armements et le désarmement », contient des résumés des traités, conventions, protocoles et accords multilatéraux et bilatéraux relatifs au contrôle des armements et au désarmement, ainsi que la liste des États membres.

L'annexe B, « Organisations internationales et structures intergouvernementales », décrit les principales organisations internationales, structures intergouvernementales, structures chargées de l'application des traités ainsi que les régimes de contrôle des exportations dont les objectifs sont la promotion de la sécurité, la stabilité, la paix et le contrôle des armements ; et répertorie leurs membres et participants au 1er janvier 2008.

L'annexe C, « Chronologie 2007 », répertorie les principaux événements survenus en 2007 concernant le contrôle des armements, le désarmement, et la sécurité internationale.

Traités en application au 1er janvier 2008

- 1925 Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques (Protocole de Genève)
- 1948 Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide
- 1949 Convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre
- 1959 Traité sur l'Antarctique
- 1963 Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau
- 1967 Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes
- 1967 Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)
- 1968 Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Traité de non-prolifération, TNP)
- 1971 Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol
- 1972 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction
- 1974 Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires
- 1976 Traité sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques
- 1977 Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles
- 1977 Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I)

- 1977 Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés non internationaux (Protocole II)
- 1980 Convention sur la protection physique des matières nucléaires
- 1981 Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination
- 1985 Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud (Traité de Rarotonga)
- 1987 Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée
- 1990 Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (Traité FCE)
- 1991 Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs (Traité START I)
- 1992 Traité sur le régime 'Ciel ouvert'
- 1993 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction
- 1995 Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok)
- 1996 Accord sur la limitation des armements au niveau sous-régional (Accord de Florence)
- 1997 Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes
- 1997 Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction
- 1999 Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques
- 1999 Document de Vienne 1999 sur les mesures de confiance et de sécurité
- 2002 Traité sur des réductions des armements stratégiques offensifs

Traités non appliqués au 1er janvier 2008

- 1972 Traité sur la limitation des systèmes antimissiles balistiques (Traité ABM) : non-applicable à partir du 13 juin 2002
- 1993 Traité sur de nouvelles réductions et limitations des armements stratégiques offensifs (Traité START II)
- 1996 Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (Traité de Pelindaba)
- 1996 Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)
- 1999 Accord d'adaptation du Traité de 1990 sur les forces armées conventionnelles en Europe
- 2006 Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes
- 2006 Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale (Traité de Semipalatinsk)

Comment commander

SIPRI Yearbook 2008: Armaments, Disarmament and International Security

Publié par Oxford University Press en juillet 2008, au nom du Stockholm International Peace Research Institute

ISBN 978-0-19-954895-8 hardback, 604 pages, prix £85/\$150

Commande en ligne, OUP UK <<http://www.oup.co.uk/>>;
OUP USA <<http://www.oup.com/us/>>

Commande par téléphone, OUP UK: +44 1536-741 017;
OUP USA: +1 800-451 7556

Commande par fax, OUP UK: +44 1536-454 518;
OUP USA: +1 919-677 1303

Commande par e-mail, OUP UK: book.orders@oup.co.uk;
OUP USA: customers@oup-usa.org

Pour plus d'informations <<http://yearbook2008.sipri.org/>>

Le *SIPRI Yearbook 2008* sera publié

- en Arabe par le Centre for Arab Unity Studies (CAUS), Beyrouth, <<http://www.caus.org.lb/>>
- en Chinois par la China Arms Control and Disarmament Association (CACDA), Pékin, <<http://www.cacda.org.cn/>>
- en Russe par the Institute of World Economy and International Relations (IMEMO), Moscou, <<http://www.imemo.ru/>>
- en Ukrainien par the Ukrainian Centre for Economic and Political Studies <<http://www.uceps.org/>>

Pour plus d'informations sur le SIPRI ou l'IRIS, leurs recherches et leurs publications, contacter:

sipri

Stockholm International Peace
Research Institute
Signalistgatan 9
SE-169 70 Solna
Sweden

Tél. : +46 8 655 97 00
Fax: +46 8 655 97 33
Email: sipri@sipri.org
URL: <http://www.sipri.org>



Institut de Relations Internationales
et Stratégiques
2 bis, rue Mercoeur
75011 Paris
France

Tél. : +33 (0) 1 53 27 60 60
Fax : +33 (0) 1 53 27 60 70
Email : contact@iris-france.org
URL: <http://www.iris-france.org>

SIPRI YEARBOOK 2008

ARMEMENTS, DISARMAMENT AND INTERNATIONAL SECURITY

Le SIPRI Yearbook est un résumé d'informations et d'analyses portant sur

- **Sécurité et conflits**
- **Dépenses militaires et armement**
- **Non-prolifération, contrôle des armements et désarmement**

Ce fascicule résume la 39^{ème} édition du SIPRI Yearbook qui comporte des études spéciales portant sur

- L'approche « sécurité humaine » de la violence directe et structurelle
- L'intégration de la question du genre dans la réforme du secteur de la sécurité post-conflit
- Les programmes américains de défense antimissile
- L'analyse nucléo-légale
- La diplomatie sanitaire internationale et surveillance de la grippe aviaire

ainsi que des comptes rendus sur les évolutions de 2007 concernant

- Les institutions de sécurité et les relations euro-atlantiques
- Les conflits armés
- Les opérations de maintien de la paix
- Les dépenses militaires
- La production d'armements
- Les transferts d'armes internationaux
- Le contrôle des armes nucléaires et la non-prolifération
- Les forces nucléaires et les stocks de matières fissiles
- Les efforts en vue de réduire la menace chimique et biologique
- Le contrôle des armes conventionnelles
- Les contrôles des transferts internationaux liés à la sécurité

Le SIPRI Yearbook compte également des annexes sur le contrôle des armements et les accords de désarmement, les organisations internationales et les structures intergouvernementales, ainsi qu'une chronologie des événements en 2007 en matière de sécurité et de contrôle des armements.

